

Direction des Affaires Générales

-----

Affaire suivie par : Mr PEREGO

Téléphone : 2.47.09

**DESTINATAIRE**Bureau  
SYNDICAT U.N.S.A.**NOTE DE SERVICE****Annule et remplace la note n°OA – 47 – 15 – 32****Objet : Astreintes aumôniers.**

Ce mode opératoire décrit les modalités pratiques pour joindre un aumônier, en situation d'urgence ou non.

**1. DOMAINE D'APPLICATION :**

Tous les services de soins ainsi que le service « Standard – Accueil ».

**2. MODE OPERATOIRE :****2.1. Pour les appels urgents :**Un aumônier d'astreinte est disponible tous les jours, week-ends et jours fériés compris de **9H à 19H**.Chiffrer le numéro abrégé : **6543** (sans faire le 2) et votre appel aboutit sur le portable de l'aumônier d'astreinte (l'intervention de l'aumônier se fait au plus tard dans les deux heures suivant l'appel).

Merci d'indiquer avec précision :

- le bâtiment et le service,
- le numéro de téléphone du service,
- les coordonnées (nom, prénom) du patient ainsi que le numéro de la chambre.

**2.2. Pour les appels non urgents :**

Merci d'appeler entre 9H et 19H : cela permet de convenir d'un rendez-vous en présence de toute la famille, s'il y a lieu.

Appel aux postes suivants équipés d'un répondeur enregistreur :

H.C.C. : Catholique : 03 89 1/2.43.03

Protestant : 06.82.14.17.19

CPA : 03.89.1/2.70.16

Le Directeur des Hôpitaux Civils :

*Signé***Destinataires :**

- Tous les Services

Jean-Michel SCHERRER

INDEX	N° D'ORDRE	N° du Document
Org.Serv.Adm	OA - 47	OA - 47 - 21 - 18